

Principe 2. Limiter l'utilisation du trafic individuel motorisé



Il est nécessaire de garantir l'accessibilité pour tous aux différentes zones de la ville et parallèlement de se libérer de la dépendance à la voiture. On veut garantir l'accessibilité aux services publics pour tous. Il est par exemple important de promouvoir les mobilités douces (vélo, marche) pour limiter la pollution, faciliter la liberté de mouvement et accroître le bien-être des habitants.

L'urbanisme doit faire face à la question des déplacements, question quotidienne pour tous les citoyens. Il est nécessaire de garantir aux citoyens la possibilité de se déplacer en transports publics. Quand des services de proximité ne sont pas garantis, il est conseillé de se déplacer en transports publics pour limiter le trafic et la pollution causée par l'utilisation des voitures individuelles.

Les déplacements à privilégier sont ceux effectués à vélo ou à pied, qui ne causent pas de pollution et procurent des avantages aussi en termes de santé et de bien-être des citoyens. La ville durable doit promouvoir un style de vie sain pour les citoyens et éviter les problèmes liés à la mobilité physique réduite comme l'obésité.

(voir fiches de bonnes pratiques : Groningen, Naples)